

Le conseil municipal en bref

Travaux au groupe scolaire

Jean-Pierre Omnès, le maire, rappelle que des travaux d'amélioration énergétique du groupe scolaire ont été effectués en 2021 et 2022, afin de diminuer les consommations des bâtiments, améliorer le confort thermique et effectuer un changement d'énergie.

La troisième partie des travaux concerne l'isolation des murs extérieurs du bâtiment de la maternelle, avec des matériaux biosourcés et la mise en place d'occultants intérieur/extérieur sur la façade sud. Compte tenu du prix des travaux, cette troisième phase n'avait pu être réalisée. Les élus ont validé le projet d'isolation thermique extérieure du bâtiment de la maternelle et autorisé le maire à relancer l'étude, en procédant notamment à la recherche d'un maître d'œuvre et des financements possibles pour ce genre d'opération.

Travaux de réhabilitation du restaurant du centre

Le maire rappelle le projet de la municipalité de réaliser une opération de réhabilitation d'un immeuble comprenant un commerce en rez-de-chaussée et deux logements à l'étage. L'investisseur s'étant désengagé, le conseil a validé la poursuite de l'opération. L'Adac 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) propose d'assister la commune dans la définition du programme de travaux et la consultation du maître d'œuvre, pour un montant de 2 592 €.

Édition d'un livre sur l'histoire de la commune

Le maire indique au conseil que Marie-Hélène Briand, Maripol Graffard et Jean-Luc Strugarek ont émis l'idée de faire imprimer un ouvrage sur l'histoire de la commune dans le prolongement de la mise en place du chronoscope.

Le conseil valide le devis de la Société Roudenn Grafik, pour une impression de 200 exemplaires, pour un coût de 1 877 €. La vente des ouvrages est fixée à 15 € l'unité par le biais d'une régie à créer. Le maire est

autorisé à remettre gracieusement des ouvrages lors de noces d'or en mairie ou de remerciements pour services rendus à la collectivité.